

AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION SUR LE PROJET DE RÉSOLUTION CE-20241016-3686 CONCERNANT UN PROJET PARTICULIER DE CONSTRUCTION, DE MODIFICATION OU D'OCCUPATION D'UN IMMEUBLE (PPCMOI)

AVIS PUBLIC est donné par la soussignée, que le comité exécutif a adopté à sa séance du mercredi 16 octobre 2024, le projet de résolution CE-20241016-3686 autorisant un projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) qui déroge au Règlement numéro CDU-1 concernant le Code de l'urbanisme de la Ville de Laval afin d'autoriser un service de location de machinerie lourde sur le lot 6 290 338 du cadastre du Québec, situé à l'intersection de l'avenue des Perron et de la montée Saint-François;

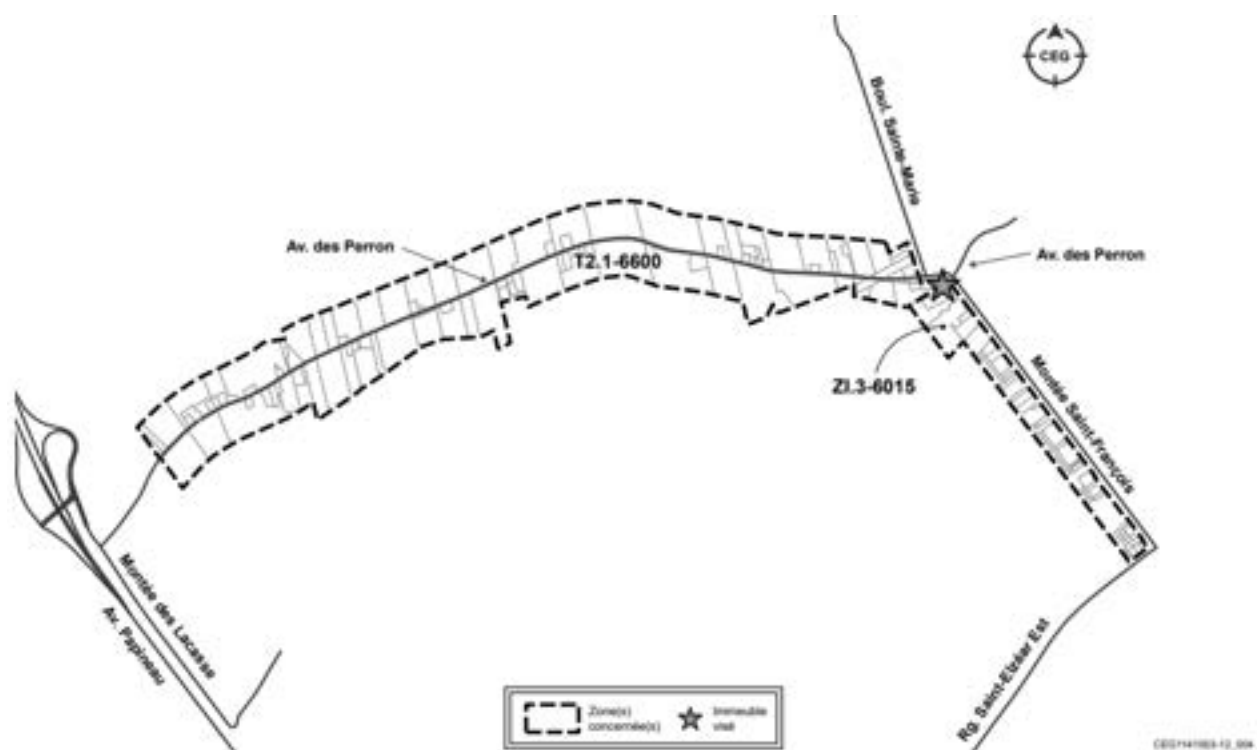
QUE l'objet de ce projet de résolution aurait principalement pour effet de permettre:

- l'usage principal «service de location de machinerie lourde (6354)» du groupe d'usages «Commerce lourd (C7)»;
- une emprise au sol du bâtiment principal d'au moins 6 %, malgré que l'emprise au sol minimale d'un bâtiment principal soit fixée à 10 %;
- de ne pas assujettir le projet à la procédure relative au PIIA de la section 12 du chapitre 1 du titre 8 du règlement numéro CDU-1 (Territoires d'intérêt patrimonial);

aux conditions suivantes:

- l'aménagement paysager du terrain doit inclure les 3 strates de végétation (herbacée, arbustive et arborée);
- l'espace limitrophe à la clôture doit inclure une strate végétale basse (herbacée ou arbustive) afin de dissimuler ladite clôture;
- la proportion du terrain en surface végétale doit être d'au moins 25 %.

QUE les zones concernées sont délimitées de la manière suivante:



QUE le plan identifiant et illustrant ces zones peut être consulté sur le site Internet de la Ville de Laval à l'adresse suivante : <https://www.laval.ca/Pages/Fr/Citoyens/assemblees-publiques-consultation.aspx>.

QUE la Ville de Laval tiendra, par l'intermédiaire du maire ou d'un autre membre du conseil désigné par le maire, une assemblée publique de consultation **en mode présentiel en la salle du conseil de l'hôtel de ville, situé au 3131, boulevard Saint-Martin Ouest, Ville de Laval et en mode virtuel**, par voie de visioconférence Teams, **et ce, le 30 octobre 2024 à compter de 19 h**.

QUE pour participer à l'assemblée publique de consultation en mode virtuel, vous devez obligatoirement vous inscrire en transmettant une demande à l'adresse courriel assemblees.urbanisme@laval.ca avant le **30 octobre 2024**, en prenant soin de préciser le titre du projet de résolution. Le lien Teams vous sera transmis par courriel le 30 octobre 2024 avant 12 h.

QU'au cours de cette assemblée publique de consultation, celui par l'intermédiaire duquel cette assemblée est tenue expliquera le projet de résolution et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

QU'à la suite de cette assemblée publique de consultation, il y aura une consultation écrite d'une durée de 15 jours.

Toute personne qui désire transmettre des commentaires à propos de ce projet de résolution peut le faire par écrit à l'adresse courriel assemblees.urbanisme@laval.ca ou par la poste à l'adresse ci-dessous mentionnée, et ce, du **31 octobre au 14 novembre 2024 inclusivement**, en prenant soin de préciser le titre du projet de résolution visé par le commentaire et son nom:

**Service de l'urbanisme
À l'attention de madame Julie Côté
1333, boulevard Chomedey, 7^e étage
C.P. 422, Succ. Saint-Martin
Laval (Qc) H7V 3Z4**

QUE tout commentaire reçu à la suite de cette consultation écrite a un caractère public et pourra être consulté à l'adresse Internet suivante : <https://www.laval.ca/Pages/Fr/Citoyens/assemblees-publiques-consultation.aspx>. Toute personne qui désire transmettre un commentaire doit donc éviter d'y insérer des informations confidentielles ou des renseignements personnels.

QU'une copie du projet de résolution peut être consultée à la suite d'une demande par courriel à l'adresse Reglements@laval.ca ou en personne, à l'adresse mentionnée ci-dessous, du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30 :

**Service du greffe
À l'attention de la greffière
3131, boulevard Saint-Martin Ouest, bureau 430 (4^e étage)
Laval (Québec) H7T 2Z5**

QUE le projet de résolution peut également être consulté directement sur le site Internet de la Ville de Laval à l'adresse suivante : <https://www.laval.ca/Pages/Fr/Citoyens/assemblees-publiques-consultation.aspx>.

DONNÉ À LAVAL
ce 21 octobre 2024

Me Marie-Christine Lefebvre, greffière ou
Me Mélanie Gauthier, greffière adjointe ou
Me Virginie Champoux-Cadoche, greffière adjointe par intérim